

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 147-176-1911 Mutation.

n° 147-176-1911

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

14 juin 1911

Numéro JO

n° 176 du 01/07/1911

Date du numéro

1 juillet 1911

### TEXTE INTÉGRAL

M. Torchet, administrateur-adjoint de 3e classe, chef du poste d'Obock, est appelé à servir à Djibouti en qualité de chef-adjoint du bureau des Finances. M. Torchet remplira en même temps les fonctions de Commissaire de l'Inscription maritime et celles de Ministère public près les Tribunaux de la Colonie. M. Duriaux, adjudant détaché à Obock, remplira les fonctions de Chef de Poste en remplacement de M. Torchet. M. léveillé, détaché au 22 bureau, servira provisoirement au 1er bureau.